

## « L'ALSACE » SAINT-LOUIS

9, Croisée des Lys  
68300 Saint-Louis  
Tél. 03.89.69.13.40  
Fax : 03.89.89.48.42  
Fax rédaction : 03.89.69.20.88

E-mail :  
ALSredactionSLO@lalsace.fr  
Internet : www.lalsace.fr

Service lecteurs :  
09.69.32.80.31.

Agence : du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30  
à 17 h, le samedi de 8 h à 11 h.

Secrétaire à la rédaction :  
03.89.69.56.03

Service publicité :  
06.84.53.27.00

## LES URGENCES

Sapeurs-pompiers : 18

Polyclinique des Trois frontières, service des urgences :  
03.89.70.37.14

Ambulances ludoviciennes :  
03.89.69.10.00 ; Saint-Louis se-  
cours ambulances : 43b, rue du  
1<sup>er</sup> Mars, Saint-Louis,  
03.89.32.76.14

Gendarmerie de Saint-Louis :  
03.89.69.15.40. De Hagenthal :  
03.89.68.50.01. De Sierentz :  
03.89.81.53.11 ou 17

Urgence gaz : 03.89.69.78.27

Urgence eau/assainissement :  
0810.46.34.63

Elektra Birseck :  
03.89.89.76.40.  
Hunelec : 03.89.89.76.24

Urgence électricité Huningue :  
03.89.67.78.38.

EDF 24 h/24 : information :  
08.10.38.93.00, dépannage :  
08.10.33.31.68 ;  
GDF : 03.89.57.27.28.

Entraide femmes Haut-Rhin,  
pour briser l'isolement des  
femmes : 07.81.90.56.20  
(24 h/24), e-mail :  
entraidefemmes68@gmail.com  
Facebook : entraide femmes  
haut-rhin.

Association Solidarité femmes  
68, 1, avenue de Bâle à Saint-  
Louis : 03.89.70.02.21 ; e-mail :  
assoc@solidaritefemme68.fr

## LES SERVICES

Confédération nationale du lo-  
gement (CNL) : permanence  
tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h,  
sauf pendant les vacances sco-  
laires, au CAEL, rue Barbanègre  
à Huningue.

## SIERENTZ

## Charpiot va s'implanter

Le conseil municipal de Sierentz a décidé de vendre un terrain d'un hectare au transporteur et logisticien Charpiot, dans la Zac Hoell, à proximité de la déchetterie.

## Jean-Christophe Meyer

Le conseil municipal de Sierentz s'est réuni lundi soir sous la présidence du maire, Jean-Marie Belliard. Il a notamment approuvé la vente, par la commune, d'un hectare de terrain à la société Charpiot. « Cela s'est fait très rapidement, entre la première visite et la décision, cela n'a pas duré un mois », a précisé le maire, qui a rappelé que Charpiot est « une société de transport et de logistique presque centenaire qui a ses origines historiques à Delle, dans le Territoire de Belfort. Elle est installée notamment à Saint-Louis, elle est amenée à changer de locaux et nous a sollicités. » Ses responsa-

bleurs du terrain. » Elle fait encore de la distribution locale, mais s'est spécialisée dans les opérations de dédouanement.

Elle envisage de construire un « bâtiment de plusieurs milliers de mètres carrés avec une quarantaine d'emplois. » Et Jean-Marie Belliard de souligner : « C'est bon pour Sierentz ! »

30 euros le m<sup>2</sup>

Après négociations, le prix a été fixé à 30 euros le mètre carré, en accord avec les Domaines, soit en tout, 300 000 euros. « Ce n'est pas une recette nouvelle : un certain volume de rentrées liées à la vente de terrains était budgété de toute

façon. » Petite précision : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la communauté d'agglomération chapeaute la zone d'activités, mais après accord verbal, cette vente-ci se fera encore directement entre la Ville et l'entreprise.

Signalons encore que le terrain en question se trouve dans la Zac Hoell, à proximité de la déchetterie de Sierentz, derrière un chantier en cours. Et que, pour l'heure, sur cette zone, un hectare reste encore disponible, comme l'a confirmé le directeur général des services, Pascal Turri. Quant à Jean-Marie Belliard, il a été « très surpris d'apprendre qu'il n'y a plus de gros terrains disponibles à l'échelle de la communauté d'ag-

glomération. Si une entreprise demandait deux ou trois hectares pour s'installer demain, il n'y a plus de place. »

Et de conclure : « Des zones sont en cours de création, notamment à Saint-Louis, mais elles ne seront

pas disponibles avant deux ans. » Quant à la rangée d'arbres sur le terrain de la déchetterie, elle ne sera pas impactée par cette vente, s'est assuré le conseiller Pierre Endlerin. Elle est propriété de la collectivité. Cela fait un petit corridor vert préservé !

## En bref

**CASERNE.** Les conseillers ont voté l'avant-projet de la réhabilitation des anciens dépôts Issner. L'adjoint Martin Boeglin a souligné : « Nous avons dépassé les montants escomptés au départ. De 600 000 €, nous sommes passés à 800 000 € HT. Tout cela a été revu et recorrige entre le nécessaire et le possible, pour arriver à un estimatif de 685 000 € ». Le chantier « doit aller assez vite, avec une réception des locaux en juillet 2018. » Quant au centre technique municipal, déjà installé dans ces mêmes locaux, « notre personnel se l'est déjà approprié, le déménagement est quasiment fait. »

**BUDGET.** Quelques modifications budgétaires ont aussi été votées, « toujours dans le cadre de l'enveloppe votée – hors nouvelles recettes reçues », a spécifié le maire. Ces ajustements concernent essentiellement le budget de fonctionnement. Parmi les dépenses importantes, ces 104 000 € ponctionnés pour le

sur les groupements de communes riches. Alors que le Pays de Sierentz n'était pas considéré comme riche, Saint-Louis agglomération l'est... » La dépense est compensée en partie par l'agglomération.

**APPELS D'OFFRES.** La commission des appels d'offres augmente ses effectifs car Sierentz compte désormais plus de 3500 habitants. De trois titulaires et trois suppléants, elle passe à deux fois cinq. Ont été élus ou réélus titulaires : Martin Boeglin, Paul-Bernard Munch et Benoît Marichal, Patrick Glasser et Aimé François. Suppléants : Marie-Thérèse Rozan, Gérard Munch, Stéphane Dreyer, et Rachel Soret Vachet-Vallaz, et Lauren Mehessem.

**SOLIDARITÉ.** L'adjointe Marie-Thérèse Rozan a, elle, évoqué l'incendie récent dans le sous-sol d'un bâtiment collectif rue des Fourmis. Un incendie provoqué par une voiture en feu. L'incendie s'est propagé à l'appartement au-dessus inhabitable depuis. La solidarité a joué : l'occupant a pu

